



Tarifs pour la délivrance par l'asbl BCCA d'une déclaration de conformité pour une mesure d'étanchéité à l'air (1/1/2023)

Dans le contexte de la législation PEB flamande, à partir du 1er janvier 2015, les mesures de l'étanchéité à l'air doivent répondre aux spécifications des STS-P 71-3. L'asbl BCCA a développé un cadre de qualité au moyen duquel les mesureurs d'étanchéité à l'air peuvent démontrer que leurs mesures d'étanchéité à l'air répondent à ces spécifications. Les frais pour l'organisation du cadre de qualité sont facturés par déclaration de conformité délivrée. Ces frais peuvent être payés par le mesureur d'étanchéité à l'air ou par le donneur d'ordre de la mesure d'étanchéité à l'air. Veuillez clairement convenir avec le donneur d'ordre qui payera les frais.

1. Tarif pour des habitations unifamiliales et des bâtiments non résidentiels

Le tableau ci-dessous est en vigueur, dans lequel la valeur la plus favorable pour le volume interne ou la surface de perte peut être utilisée. Le coût par habitation unifamiliale s'élève à 47,98 + TVA.

| Volume interne [m ³] | Surface de perte [m ²] | Prix de la déclaration de conformité |
|----------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| habitation unifamiliale ou ≤ 16 000 | habitation unifamiliale ou ≤ 4 000 | € 47,98 + TVA |
| 16 000 - 32 000 | 4 000 - 8 000 | € 95,95 + TVA |
| 32 000 - 64 000 | 8 000 - 15 000 | € 143,94 + TVA |
| 64 000 - 125 000 | 15 000 - 30 000 | € 191,92 + TVA |
| 125 000 - 250 000 | 30 000 - 60 000 | € 239,89 + TVA |
| >250 000 | > 60 000 | € 287,87 + TVA |

2. Tarif pour des habitations plurifamiliales

2.1 Mesure par appartement individuel

Par appartement, le tableau ci-dessus s'applique (c.-à-d. € 47,98 + TVA par appartement)

2.2 Mesure de l'immeuble à appartements complet

Le coût s'élève à € 47,98 + TVA pour la déclaration de conformité du premier appartement et à € 2,40 + TVA par déclaration de conformité pour les autres appartements de l'immeuble.

| Appartements | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | +1 |
|----------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Prix (€ + TVA) | 50,38 | 52,78 | 55,18 | 57,58 | 59,98 | 62,38 | +2,40 |

La liste des entreprises agréées par l'asbl BCCA pour la réalisation de mesures d'étanchéité à l'air est publiée sur le site web www.bcca.be.